



7 bis

LIGUE RÉGIONALE D'Auvergne DE LA FEDERATION FRANCAISE DE TIR

Siège social: 19, rue Ledru Rollin 03000 Moulins
Association déclarée à la Préfecture du Clermont-Ferrand sous le N° 10952

FICHE D'ENGAGEMENTS

- CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS -

TOUR REGIONAL (Adultes)

- PISTOLET 10 M -

Lieu et date: BRIOUDE le dimanche 10 février 2019

CLUB : _____

Composition des équipes : 5 tireurs du même club, dont obligatoirement un jeune (moins de 20 ans) ou une dame.

Indiquer ci dessous, l'ordre de passage au contrôle des armes et d'entrée au pas de tir pour chacun des 5 tireurs.

A l'issue du match de qualification, seules les 4 premières équipes de chaque discipline participeront aux phases finales

	EQUIPE	ORDRE de PASSAGE	NOM PRENOM	N° LICENCE OBLIGATOIRE	CATEGORIE	Nb de repas Midi
Coordonnées du responsable du Club : Nom Prénom : _____ Adresse mail _____ Tel : _____ MATCH DE QUALIFICATION : Début des tirs à 9 H DUREE : 4 HEURES (De 9 h à 13 h) 30 coups par tireur successivement au même poste de tir FINALE : Début à 14 h 30 (pour les clubs qualifiés)	PISTOLET Equipe 1	Capitaine				
		1				
		2				
		3				
		4				
		5				
	PISTOLET Equipe 2	Capitaine				
		1				
		2				
		3				
		4				
5						

DEBUT DES TIRS : 9 heures

Possibilité de repas sur place à midi, au tarif de 15€ / personne.
Réservation et règlement obligatoire avant la compétition.

MONTANT DES ENGAGEMENTS : 35 €uros par équipe

Total engagements : 35 € X = €uros
Total repas : 15 € X = €uros

Chèques à l'ordre de : T.S. BRIOUDE (A joindre à la fiche d'engagements)

YF - 8/10/2007

Fiche d'engagements à retourner dûment complétée à :

Avant le 26 janvier 2019

M. COLINET Eric
31, chemin des vioux
63430 Pont-du-Château
Tel : 06.67.86.41.93.
ricou.colinet@sfr.fr